

Liste de vérification relative à la demande d'inscription à l'examen de compétence

	Formulaire de demande d'inscription à l'examen de compétence (obligatoire)
	Formulaire d'autorisation de paiement pour l'examen de compétence (obligatoire)
	Attestation du superviseur de formation (obligatoire) Confirmation de la satisfaction à l'exigence relative à la formation de 24 mois. Les détails concernant le contenu de la lettre d'attestation se trouvent dans la section des déclarations sur l'admissibilité du Formulaire de demande d'inscription à l'examen de compétence. Les lettres doivent être envoyées directement par le/la superviseur(e) à CPATA avec le nom du candidat à registration-inscription@cpata-cabamc.ca
	<u>Formulaire de demande de mesures adaptatives</u> (le cas échéant)

Formulaire de demande d'inscription à l'examen de compétence de 2023

Directives :

Veillez remplir le présent formulaire dans son intégralité et l'envoyer par courriel au Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC), accompagné de toutes les pièces justificatives requises, à la directrice de l'inscription à l'adresse registration-inscription@cpata-cabamc.ca. Les détails sur le processus de demande et la documentation requise se trouvent à l'adresse suivante : <https://cpata-cabamc.ca/fr/renseignements-sur-leexamen/>

Section 1 : Renseignements personnels

Nom légal actuel

Prénom :

Second prénom :

Nom :

Section 2 : Coordonnées

Adresse professionnelle

Nom d'entreprise :

Adresse :

Porte/bureau :

Ville :

Province :

Pays :

Code postal :

Adresse courriel professionnelle :

Téléphone (bureau) :

Poste :

Adresse domiciliaire

Adresse :

Porte/app. :

Ville :

Province :

Pays :

Code postal :

Adresse courriel personnelle :

Numéro de téléphone privilégié :

Section 3 : Préférence linguistique

Dans quelle langue officielle préféreriez-vous passer l'examen?

Français

Anglais

Section 4 : Déclarations sur l'admissibilité

Veillez établir votre admissibilité aux examens de compétence en faisant les déclarations suivantes :

Je déclare que je satisfais aux exigences en matière d'admissibilité énoncées dans les règlements administratifs sur l'inscription, qui comprennent notamment l'obligation de terminer la formation de 24 mois.

Je joins aux présentes une lettre d'attestation, signée soit par un titulaire de permis de catégorie I soit par une représentante ou un représentant agréé de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada qui connaît bien mon travail, qui décrit clairement :

- l'entreprise ou le bureau de la superviseure ou du superviseur de formation auprès de laquelle ou duquel j'ai suivi la formation;
- le nom des superviseures et des superviseurs de formation ayant été principalement supervisé mon travail;
- les dates de formation;
- la nature du travail que j'ai effectué pendant ma formation (p. ex., la préparation, le dépôt et la poursuite des demandes, les entrevues, la recherche);
- la nature de l'entente avec la superviseure ou le superviseur de formation ou avec son bureau ou son entreprise (p. ex., à temps plein, à temps partiel, etc.);
- la confirmation que, selon l'avis de ma superviseure ou de mon superviseur de formation, la formation reçue m'a préparé(e) à passer les examens de compétence.

Section 5 : Frais

Les frais d'inscription à chaque partie ou épreuve des examens de compétence s'élèvent à 350 \$, plus les taxes applicables.

Veillez indiquer si vous êtes un nouveau candidat ou une nouvelle candidate à l'un ou l'autre des examens : Oui Non

Examen de compétence des agents de marques de commerce :

Tous les candidats, et les candidats qui n'ont pas tenté l'examen de qualification de 2022, doivent s'inscrire à chaque partie de l'examen. Par conséquent, les frais totaux s'élèvent à 700 \$ plus les taxes applicables. Veillez remplir le formulaire d'autorisation de paiement ci-joint et le soumettre avec votre demande.

Les candidats qui ont échoué à une partie de l'examen de qualification de 2022 doivent s'inscrire à la partie dans laquelle ils ont échoué précédemment. Par conséquent, les frais totaux seront de 350 \$, plus les taxes applicables.

Examen de compétence des agents de brevets :

Les nouveaux candidats et candidates doivent s'inscrire pour les quatre (4) épreuves (A, B, C et D) de l'examen. Par conséquent, les frais totaux s'élèvent à 1 400 \$ plus les taxes applicables.

Les candidats précédents doivent s'inscrire aux tests pour lesquels ils n'ont pas réussi ou n'ont pas encore tenté. Par conséquent, les frais totaux s'élèvent à 350 \$ multipliés par le nombre d'épreuves, plus les taxes applicables. Veuillez indiquer les épreuves auxquelles vous vous inscrivez :

Épreuve A

Épreuve B

Épreuve C

Épreuve D

Section 6 : Mesures d'adaptation

Veuillez indiquer si vous aurez besoin de mesures d'adaptation lors de l'examen de compétence

Il se pourrait que je demande des mesures d'adaptation, auquel cas je soumettrai mon formulaire de demande de mesures d'adaptation ainsi que les documents justificatifs au plus tard à la date limite fixée par le CABAMC.

Je ne demanderai pas de mesures d'adaptation.

Section 7 : Consentement à la communication des résultats d'examen au superviseur de formation ou au représentant de l'entreprise ou du bureau de formation

Veuillez indiquer si vous consentez à ce que le CABAMC communique vos résultats à l'examen de compétence de 2023, y compris votre note et votre résultat global, à votre superviseuse ou superviseur de formation ou à la représentante ou au représentant de votre entreprise ou bureau de formation, à leur demande. Vous pouvez retirer ou refuser votre consentement, le donner à une date ultérieure, ou fournir vos résultats vous-même à votre superviseuse ou superviseur de formation ou à la représentante ou au représentant de votre entreprise ou de votre bureau de formation.

Je consens à ce que le CABAMC, à la réception d'une demande à cet effet, communique mon nom et mes résultats à l'examen 2023 aux personnes suivantes :

Ma superviseuse ou mon
superviseur de formation

(Nom)

(Adresse courriel)

La représentante ou le
représentant de mon
entreprise ou bureau de
formation

(Nom)

(Adresse courriel)

Je ne consens pas à ce que le CABAMC, à la réception d'une demande à cet effet, communique mon nom et mes résultats à l'examen 2023 à ma superviseuse ou mon

superviseur de formation ou à la représentante ou au représentant de mon entreprise ou de mon bureau de formation.

Section 8 : Signature

Signature

Date

Tout renseignement relatif à la présente demande sera recueilli, utilisé et divulgué conformément à la Déclaration de confidentialité du CABAMC

Formulaire d'autorisation de paiement de l'examen d'admission

Instructions

Veuillez remplir le présent formulaire dans son intégralité et l'envoyer par courriel au Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC), accompagné de toutes les pièces justificatives, à la directrice d'inscription à l'adresse registration-inscription@cpata-cabamc.ca.

Section 1 : renseignements sur le demandeur

Nom légal actuel

Prénom :

Second prénom :

Nom :

Section 2 : frais

Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent :

Examen de compétence de l'agent de marques de commerce :

Parties A et B = 700 \$, taxes applicables en sus

Partie A = 350 \$, taxes applicables en sus

Partie B = 350 \$, taxes applicables en sus

Examen de compétence de l'agent de brevets :

Épreuves A, B, C, D = 1400 \$, taxes applicables en sus

Épreuve A = 350 \$, taxes applicables en sus

Épreuve B = 350 \$, taxes applicables en sus

Épreuve C = 350 \$, taxes applicables en sus

Épreuve D = 350 \$, taxes applicables en sus

Section 3 : renseignements sur le paiement

Carte de crédit :

Type :

Visa

Mastercard

AMEX

Numéro de la carte :

Code de validation de la carte (CVC) :

Date d'expiration :

Nom apparaissant sur la carte :

Signature du titulaire :

Montant en dollars autorisé (taxes comprises) :

Une fois que ces renseignements auront été traités, le CABAMC les supprimera.

Transfert de fonds électronique : Veuillez transmettre le paiement par courriel à l'adresse suivante : payments-paiements@cpata-cabamc.ca. Indiquez votre nom et précisez à quel(s) examen(s) vous vous inscrivez dans l'espace réservé aux commentaires. **N'envoyez pas votre formulaire d'inscription à l'examen à ce courriel.**

Taux d'imposition :

Veuillez sélectionner le taux d'imposition en fonction de la province associée à votre adresse professionnelle. Si vous n'avez pas d'adresse professionnelle, sélectionnez le taux d'imposition associé à votre adresse domiciliaire.

Province	Taux d'imposition (%)
Colombie-Britannique	5
Nouveau-Brunswick	15
Manitoba	5
Alberta	5
Terre-Neuve-et-Labrador	15
Île-du-Prince-Édouard	15
Territoires du Nord-Ouest	5
Nouvelle-Écosse	15
Nunavut	5
Ontario	13
Québec (TPS SEULEMENT)	5
Saskatchewan	5
Yukon	5